

Turquie : l'opinion comprend la position de Chirac

mardi 21 décembre 2004, par [J.W](#)

Le Figaro - 20/12/2004

52% des Français, dont 49% des sympathisants de l'UMP, approuvent la position de Jacques Chirac sur la Turquie. 34% des personnes interrogées, parmi lesquelles 39% d'électeurs du parti majoritaire, en tiendront compte quand le traité constitutionnel leur sera soumis lors du référendum en 2005. Tels sont les principaux enseignements du sondage réalisé par Ipsos pour Le Figaro.

On peut être hostile à l'adhésion turque tout en approuvant l'attitude de Jacques Chirac. C'est ce que démontre la comparaison entre le sondage que nous publions aujourd'hui et celui qu'Ipsos a réalisé pour Le Figaro la semaine dernière. 67% des Français, dont 71% de sympathisants UMP, s'y disaient opposés à l'intégration de la Turquie dans l'Union (nos éditions du 13 décembre). Un rapport de forces qui n'a pas changé malgré l'intervention présidentielle, comme le montre le sondage Ifop publié hier par le Journal du dimanche. 56% des Français ayant vu Jacques Chirac s'y déclarent « plutôt pas convaincus » par ses arguments et 62% restent opposés à l'adhésion d'Ankara. (Sondage réalisé du 16 au 17 décembre, auprès d'un échantillon de 421 personnes, issues d'un échantillon représentatif de 901 personnes).

Pour Jean-François Doridot, directeur général adjoint d'Ipsos-opinion, une majorité d'électeurs « apprécie que Jacques Chirac reste fidèle à ses convictions, même s'ils ne les partagent pas ». Il rappelle que « dans toutes les enquêtes menées avant la présidentielle de 2002, le premier reproche adressé au président était de changer trop fréquemment d'avis ». L'opinion rendrait donc hommage à une constance inédite chez le chef de l'Etat, mais sur le fond, elle approuverait la position de Nicolas Sarkozy.

Plus préoccupant pour le président de la République, c'est surtout parmi les sympathisants de l'UMP que son choix en faveur de l'adhésion de la Turquie pèsera le plus sur l'issue du référendum sur la Constitution européenne. « Les tentatives de Jacques Chirac pour dissocier les deux questions ont échoué », assure Jean-François Doridot. Et si le non l'emporte en 2005, Nicolas Sarkozy, qui s'est de nouveau engagé samedi à faire campagne pour le oui, ne pourra pas rejeter la responsabilité de cet échec sur le chef de l'Etat.

D'où l'intense remue-ménages du président de l'UMP et de ses collaborateurs pour trouver un moyen d'éviter le « parasitage » du référendum. A rebours des arguments des adversaires du projet Giscard, Brice Hortefeux, n° 2 de Nicolas Sarkozy à l'UMP, a essayé d'expliquer hier sur Radio J que les questions de l'adhésion de la Turquie à l'Union et de la Constitution européenne étaient « totalement liées ». Selon lui, si le traité est ratifié par les Français, ses dispositions permettront à « chaque citoyen de décider lui-même de ce qu'il veut pour l'Europe, par l'intermédiaire de ses parlements ou par son vote ». Une pédagogie qui a au moins le mérite de l'originalité.